

210000 385

INSTITUT D'ELEVAGE ET DE MEDECINE VETERINAIRE DES PAYS TROPICAUX
LABORATOIRE NATIONAL DE RECHERCHES VETERINAIRES , Dakar-Hann (Sénégal)

RAPPORT D'ENQUETES

sur les maladies parasitaires des animaux domestiques en Basse et Haute
Casamance.

(Mission du 22.XI au 8.XII.66)

par S. Gretillet et G. Vassiliadès
Laboratoire de Parasitologie

Cette mission avait pour but le dénombrement et l'évaluation de l'importance et du genre des maladies parasitaires des animaux domestiques de Basse et Haute Casamance.

Pour des raisons d'ordre pratique, les enquêtes ont été menées tout d'abord en région de Ziguinchor (Basse-Casamance), puis en région de Kolda (Haute-Casamance).

Le climat de la Casamance, sa flore et son hydrographie sont totalement différents des autres parties du Sénégal . Des précipitations abondantes réparties sur une période relativement longue de l'année (mai à novembre), la nature du sol ainsi que la présence de grandes forêts et de vallées très humides , contribuent à la formation de biotopes de type sub-guinéen, très favorables au maintien et au développement d'un taux élevé de parasitisme tant interne qu'externe chez les animaux domestiques.

Plan de travail . Comme dans les enquêtes précédentes, la première partie du travail a consisté à réunir les troupeaux pour une visite sanitaire générale : procéder à des prélèvements divers (féces, ectoparasites, sang ...) sur les animaux très maigres et dont l'état général est déficient. Faire des examens de laboratoire sur place pour diagnostic précoce et éventuellement soins et traitement immédiats, la majorité des prélèvements étant rapportée à Dakar pour examens approfondis ultérieurs . Chaque fois que cela fut possible, et particulièrement à Kolda , où l'abattoir est ravitaillé par du bétail local, l'examen des viscères des animaux de boucherie permit la récolte de parasites internes pour diagnose d'espèce et évaluation de l'importance de l'affection parasitaire.

REGION DE ZIGUINCHOR

Le cheptel de cette région pacage en général, en forêt ou dans les vallées humides légèrement boisées, quelquefois marécageuses, utilisées pendant l'hivernage comme rizières.

Les maladies parasitaires à helminthes diagnostiquées d'après les examens coprologiques effectués à partir de prélèvements faits chez des animaux maigres et dont l'état général est en dessous de la moyenne, montre par ordre d'importance :

- Trichostrongylose à Cooperia et à Trichostrongylus sp. (T. axei , T. colubriformis)

- Strongyloïdiose ou anguillulose à S. papillosus chez les gros ruminants et également chez les ovins et caprins.

- Bunostomose du duodenum et haemonchose de la caillette.

La fasciolose bovine contrairement à ce que l'on pourrait penser, est très rare en Basse-Casamance . En effet, les gîtes en eau douce que l'on rencontre dans cette région ne semblent pas convenir à la survie et à la prolifération de l'hôte intermédiaire : Lymnaea natalensis . La région des mangroves n'est donc pas une contrée à fasciolose , le sol et les points d'eau étant légèrement saumâtres pendant une partie de la saison sèche.

Une autre helminthiase signalée pour la première fois au Sénégal, la Thelaziose bovine ou filariose oculaire des bovins est très fréquente dans les troupeaux de Basse-Casamance particulièrement le long de la frontière de la Guinée . Une partie de ce rapport est réservée à l'étude de cette maladie qui cause de lourdes pertes au cheptel casamançais.

La trypanosomiase à T. congolense est relativement fréquente tant chez les jeunes que chez les adultes et principalement chez les animaux de trait .

La coccidiose bovine est assez rare . Si un grand nombre de veaux hébergent des Eimeria , ce parasitisme ne semble prendre que très rarement un caractère aigu.

Il en va de même pour les petits ruminants. La plupart des animaux sont porteurs de coccidies mais les cas de coccidiose clinique semblent relativement rares. Pour les espèces en cause et leur répartition, voir le tableau réservé aux coccidies (Tableau n° III).

Ecto-parasites . Voir le tableau n° IV donnant la liste des arthropodes parasites et leur répartition.

REGION DE KOLDA (Haute-Casamance).

La nature du terrain, la flore et l'hydrographie de cette région (petits cours d'eau permanents) font que le cheptel de la région de Kolda présente un parasitisme quelque peu différent de celui de Ziguinchor.

L'une des principales maladies parasitaires est la fasciolose bovine avec comme hôte intermédiaire Lymnaea natalensis que l'on trouve dans presque tous les marigots de la région . Un chapitre spécial relatif à cette helminthiase figure à la fin de ce rapport avec un exposé détaillé de son importance économique en Haute-Casamance.

Comme autre helminthiase à trématodes , la schistosomiase intestinale y est relativement fréquente , mais comme il n'existe que très peu de cas d'infestation massive, les pertes occasionnées par ce parasitisme sont très faibles.

Parasitisme à nématodes : Comme en Basse-Casamance, trichostrongylose à Cooperia, Strongylose ainsi que Bunostomose et Haemonchose. Au cours d'examens coprologiques faits sur fécès de jeunes veaux, quelques cas d'ascaridiose ont pu être décelés . Cette helminthiase semble cependant assez rare en Casamance.

La filariose oculaire à Thelazia sévit dans bon nombre de troupeaux où elle cause de nombreux cas de troubles oculaires uni ou bi-latéraux pouvant aboutir à une perte de vision totale avec mort de l'animal.

Les cas de trypanosomiase sont en général moins nombreux qu'en Basse-Casamance, excepté dans la région au nord de Kolda (Medina-Yero-Foula) particulièrement riche en glossines.

Mêmes remarques qu'en Basse-Casamance pour les coccidioses(voir tableau n°III pour liste des espèces et répartition.)

Ecto-parasites. La liste des espèces d'arthropodes parasites récoltés ainsi que leur répartition géographique est donnée dans le tableau n°IV.

TABLEAU N°II HAUTE-CASAMANCE (Kolda)

Résultats examens de laboratoire

Légende : B=bovins, O=ovins, C=caprins.

TYPE DE PARASITISME	LOCALITES - PROVENANCE DES PRELEVEMENTS.																				
	Kolda			Mahon (Sud)			Fafakourou (Est)			Medina-Yero-Foula (Nord-Est)			Salikénié (Sud)		Koumbakara (Sud-Est)		Sarebilali (Ouest)		Katonfara (Nord)		
	B	O	C	B	O	C	B	O	C	B	O	C	B	O	C	B	O	C	B	O	C
Anguillules											+	+				+	+				
Trichostrongles	+	+				+	+				+								+		
Cooperia					+		+		+										+		
Haemonchus																					
Bunostomes	+																				
Douves du foie	+			+																	
Schistosomes	+	+		+															+		
Oesophagostomes																					
Thelazia (Kératite)					+			+			+			+			+		+		+
Anaplasmes					+																
Trypanosomes								+			+										
Coccidies	+	+		+				+			+			+		+	+				
Paramphistomes	+			+																	

TABLEAU N°III

Coccidies des bovins, ovins et caprins en Casamance.

ESPECES	LOCALITES																
	(Basse Casamance)							(Haute-Casamance)									
	Fissao	Kagnout	Kaparan	Baila	Bignona	Ziguinchor	Kaguite	Fanda	Adéane	Diagnon	M'pak	Kolda	Mahon	Fafakourou	Medina -Yero -Foula	Koumbakara	Salikénié
<u>E. auburnensis</u>	+	+				+	+	+		+		+		+	+		
<u>E. bovis</u>	+		+				+			+		+	+	+	+	+	
<u>E. ellipsoidalis</u>	+	+	+	+		+	+					+	+	+	+	+	
<u>E. zürni</u>	+	+	+							+	+	+		+	+		+
<u>E. cylindrica</u>		+	+									+				+	+
<u>E. wyomigensis</u>							+			+		+	+	+	+		+
<u>E. subspherica</u>		+	+							+		+					+
Coccidiose chronique			X									+		X			
<u>E. arloingi</u>	+	+	+		+	+	+		+	+		+	+	+	+	+	+
<u>E. parva</u>	+		+		+				+	+		+			+	+	+
<u>E. christenseni</u>		+	+				+		+				+		+		
<u>E. ninakohlyakimovae</u>			+		+	+	+			+		+	+			+	+
<u>E. faurei</u>			+		+					+							+
<u>E. ashata</u>					+								+				+
<u>E. craudallis</u>							+										+
<u>E. intricata</u>																	+
Coccidiose chronique			X		X				X	X			X		X		X

TABLEAU N° IV

ECTOPARASITES PRELEVES SUR BOVINS

ESPECES	LOCALITES																
	Fissao (Dussouye)	Kaguite (Ziguinchor)	Baila (Bignona)	Fanda (Ziguinchor)	Diagnon (Ziguinchor)	Mahon (Kolda)	Fafakourou	Medina-Yero (Kolda)	Salikénié	Koumbakara (Kolda)							
: <u>Amblyomma variegatum</u>	:	+	:	+	:	+	:	+	:	+	:	+	:	+	:	+	:
: <u>Boophilus geigy</u>	:	+	:		:		:	+	:	+	:		:		:	+	:
: <u>Boophilus sp.</u>	:		:	+	:		:		:		:		:		:		:
: <u>Rhipicephalus</u> groupe <u>simus</u>	:		:	+	:		:		:		:		:		:		:
: <u>Rh. tricuspis</u> ?	:		:		:		:		:		:		:		:		:
: <u>Rhipicephalus senegalensis</u>	:		:		:	+	:		:	+	:		:		:		:
: <u>Haematopinus</u>	:	+	:		:		:	+	:	+	:		:		:		:
:	:		:		:		:		:		:		:		:		:
:	:		:		:		:		:		:		:		:		:

TABLEAU N°V

Examens hématologiques

Det.: Docteur Vet. S. TOURE

LOCALITES	Hôtes	Nombre exam.	<u>T. congolense</u>	<u>T. vivax</u>	<u>Anaplasma marginale</u>	<u>A. centrale</u>	<u>Gonderia mutans</u>	<u>Babesia bigemina</u>	<u>Rickettsia</u>	Remarques complémentaires
Fissao	Bovins	7							+(I)	<u>Tryp. ingens</u> (I)
Oussouye	"	5	(+(2)		+(2)		+(I)	
Baila (Bignona)	"	8	+(I)		+(I)	+(I)	+(I)	+(I)		anisocytose
Mahon (Kolda)	Bovins	21		+(2)	+(3)		+(I)			leucocytose anysocytose
Medina-Yero (Kolda)	Bovins	5			+(2)	+(2)		+(I)		
Fanda (Ziguinchor)	Bovins	17	+(4)		+(3)	+(I)	+(I)	+(5)		
Diagon (Ziguinchor)	"	17			+(I)	+(I)	+(2)			<u>Microfilaria</u> sp.
Totaux		80	5	2	12	5	7	7	2	2
Nombre d'examens positifs	-----40+2 =42									

Thelaziose bovine ou filariose oculaire à Thelazia.

La filariose oculaire des bovidés peut avoir comme agent causal deux helminthes de genre différent , soit un Thelazia (14 espèces décrites à l'heure actuelle), soit une filaire du genre Setaria (localisation accidentelle).

Dans le premier cas (Thelaziose), il s'agit d'une véritable ophtalmie vermineuse avec troubles oculaires plus ou moins graves. Dans le second, Setariose oculaire , les troubles sont en général, bénins.

Déjà au cours de campagnes de vaccination, le Service de l'Elevage de Basse-Casamance avait remarqué dans certains villages non loin de la frontière guinéenne, l'existence de véritables épidémies de kératites chez les jeunes veaux et chez certains adultes . Au cours d'enquêtes sur le terrain, les Docteurs vétérinaires Touré (Service de Parasitologie) et Diallo Abdolkader (Service d'Agrostologie) avaient observé eux aussi un grand nombre d'animaux souffrant de kératite aboutissant dans les cas les plus graves à la fonte purulente du globe oculaire.

De telles ophtalmies peuvent être dues :

1^o/- à la présence d'un corps étranger coincé entre la paupière et la cornée, par exemple épillets de graminées.

2^o/- à une conjonctivite rickettsienne (Rickettsia conjonctivae)

3^o/- à des lésions secondaires de trypanosomiase

4^o/- à une filariose oculaire (Thelazia ou Setaria)

Les conjonctivites provoquées par des corps étrangers tels que glumelles ou épillets de graminées n'ont en général pas un caractère épidémique . D'autre part, on constate à l'examen de l'oeil la présence

du corps étranger , avec une petite plaie cornéenne correspondant à son point d'implantation .

La conjonctivite rickettsienne peut être uni ou bi-latérale. Elle apparaît spontanément , a une évolution en général rapide (8 à 15 jours), la surface de la cornée étant plus ou moins granuleuse . L'oeil reprend une apparence normale au bout de quelques jours ; l'acuité visuelle n'est par la suite, pratiquement pas diminuée.

Certains cas de trypanosomiase peuvent se compliquer de troubles oculaires avec lésions de kératite qui est en général bi-latérale et symétrique, mais qui n'a aucun caractère épidémique . D'autre part, le larmolement est rare et l'oeil est peu douloureux.

Dans le cas présent, les symptômes suivants ont été observés chez plusieurs dizaines d'animaux, surtout des jeunes. Le diagnostic a d'ailleurs été confirmé par la présence en plus ou moins grand nombre de filaires du genre Thelazia soit à la surface de la conjonctive , soit dans le repli conjonctival.

C'est au début une conjonctivite très prononcée avec larmolement important . La région oculaire légèrement tuméfiée , paupières comprises, est douloureuse.

L'examen de l'oeil provoque de violents mouvements réflexes de défense . C'est à cette époque que l'on trouve le plus fréquemment les Thelazia mâles et femelles , soit en les repérant quand ils se déplacent à la surface du globe oculaire , soit en éversant les replis du sac conjonctival qui est leur habitat normal.

D'après les auteurs ayant étudié cette affection, le devenir de ces filaires adultes est variable et conditionne l'importance de l'infection .

Si tout se passe normalement, les Thelazia après avoir copulé et les femelles ayant libéré leurs larves meurent et sont expulsés, sans laisser de séquelles au niveau de l'oeil parasité, le cycle du parasite ayant pu être accompli normalement par infestation de l'hôte intermédiaire. (Voir ci-dessous la biologie des Thelazia).

Cependant, une congestion intense de la conjonctive alliée à l'irritation continuelle de cette dernière par les déplacements incessants des filaires, provoquent un prurit important incitant l'animal à se frotter à toutes sortes d'objets tels que troncs d'arbres, branches, pieux, etc...

Au cours de ces grattages intempestifs, la cornée peut être lésée. Par cette solution de continuité, une ou plusieurs filaires adultes pénètrent dans la chambre antérieure de l'oeil, parfois dans le cristallin, voire dans l'humeur vitrée de la chambre postérieure. Les auteurs contemporains sont d'accord pour admettre que cette intrusion n'est possible qu'après lésion de la cornée.

A partir de ce moment, s'installent des lésions oculaires qui évoluent parfois très vite et qui sont en général irréversibles quand elles sont bien établies.

Une taie plus ou moins arrondie blanc-bleuâtre se forme en général au centre de la surface cornéenne. De dimensions réduites au début (1 à 2 mm²), elle ne tarde pas à avoir un diamètre de 0,5 à 1 cm, une kératite opacifiants envahissant peu à peu toute la surface de l'oeil qui est toujours complètement lisse, la lésions étant située à la face interne de la cornée.

Au bout de quelques semaines, l'acuité visuelle est nulle.

Quel est le mécanisme exact de l'apparition des lésions ?-
Si le ver se trouvant dans l'humeur aqueuse est une femelle mûre, aux troubles

qu'elle provoque viennent s'ajouter ceux causés par les microfilaires se déplaçant dans la chambre antérieure.

Dans certains cas , les lésions de kératite peuvent cesser d'évoluer et même régresser après disparition précoce de la ou des filaires, mais le plus souvent après opacification cornéenne totale se produit la fonte purulente de l'oeil consécutive aux accidents toujours possibles chez un bovin borgne. Il va sans dire que si l'autre oeil est atteint , l'animal meurt complètement aveugle, incapable qu'il est de se diriger et de se nourrir.

Etiologie

Les specimens de filaires adultes mâles et femelles recueillis en Basse et Haute Casamance sont à rattacher à l'espèce Thelazia rhodesi et à une autre espèce à spicules subégaux et courts appartenant au sous-genre Thelaziella . Elle est actuellement en cours d'étude.

Traitement

Le traitement consiste à instiller dans l'oeil malade tout au début de l'installation des filaires c'est à dire au moment où le larmoie-
-ment est intense, l'oeil tuméfié et prurigineux, et avant l'apparition des lésions cornéennes, un collyre hypertonique neutre non irritant ~~à~~ ^{ou simplement.} ~~à~~ ^à sucre en poudre qui en augmentant la tension osmotique du milieu provoque l'expulsion des vers.

On peut aussi utiliser une solution de Lugol à I/I.500 ou à I/2.000 à instiller au compte-gouttes dans l'oeil malade.

La récolte manuelle des filaires adultes, même après anesthésie du globe oculaire est délicate et demande trop de temps pour être utilisée sur un grand nombre d'animaux.

Epidémiologie

L'épidémiologie est fonction de la biologie du parasite.

Dans le sac conjonctival de l'oeil du bovin, mâles et femelles s'accouplent. Au bout d'un laps de temps, variant de 8 à 15 jours, apparaît dans l'utérus de la femelle, un très grand nombre d'oeufs embryonnés qui ne peuvent être expulsés à l'extérieur car dès la copulation, comme chez beaucoup de filaires vivipares, la vulve s'oblitére. Il n'y a donc pas de ponte proprement dite, mais une libération des larves déjà écloses dans l'utérus par rupture de ses parois et de celles du corps de la femelle.

C'est plusieurs milliers de larves du premier stade qui se trouvent brusquement répandues dans les larmes. Elles sont ingérées par des diptères Muscidae en général de petite taille et à pièces buccales lécheuses (Krastin & Klesov, 1950). Arrivées dans le tube intestinal de la mouche, elles muent puis se dirigent vers les follicules ovariens et la cavité générale. Elles s'y transforment en larves de troisième stade qui émigrent vers les pièces buccales de l'insecte. Cette évolution dure en général deux à trois semaines.

Quand la mouche infectée vient se poser sur les paupières et au pourtour de l'oeil d'un bovin sain pour y lécher ses sécrétions oculaires, elle y dépose des larves de troisième stade infectantes se trouvant dans les pièces buccales. Ces larves se transforment en 15 à 20 jours en adultes dans le sac conjonctival de l'oeil du bovin.

Prophylaxie

La prophylaxie de cette maladie est fonction de la connaissance exacte du cycle évolutif du parasite ainsi que de la lutte contre les mouches pour éviter l'infestation des bovins.

En Casamance, ce sont vraisemblablement les innombrables petits diptères (mouches) qui importunent les bovins dans les clairières où ils sont parqués pendant la nuit, qui doivent être les hôtes intermédiaires vecteurs de filariose oculaire.

Importance et répartition géographique de la filariose ou de la Thelaziose bovine en Casamance.

Cette filariose est pratiquement répandue dans toute la Casamance.

Fissao (Dussouya)	Ouest
Kaguite (Ziguinchor)	
M'Lomp	"
M'Pak	" Sud
Fanda	" Est
Diagnon	" "
Baïla (Bignona)	Nord
Kapanga	" "
Sarabilali (Kolda)	Ouest
Mahon	" Sud-Ouest
Fafakourou	" Est
Medina-Yero-Foula (Kolda)	Nord-Est
Katonfara	" Nord
Sélikénié	" Sud
Kombakara	" Sud-Est.

Le taux de morbidité peut être très élevé chez les jeunes.

A M'Pak par exemple, sur la frontière de la Guinée, dans un troupeau de 200 animaux, 36 d'entre eux, jeunes ou vieux présentaient des débuts de kératite ou étaient borgnes. A Medina-Yero-Foula, non loin de la frontière gambienne, dans un troupeau de 40 jeunes, 27 étaient atteints de troubles oculaires plus ou moins avancés, le propriétaire déclarant qu'au cours de l'année, il avait perdu 10 jeunes veaux aveugles. A Fafakourou, l'examen de 36 veaux révèle 16 cas de kératite à Thelazia, dont quatre bi-latérales. Les résultats sont donnés dans le tableau de diagnostic.

Recherches à faire au sujet de la filariose oculaire bovine en Casamance.

- Diagnose exacte des espèces de filaires en cause.
- Capture et diagnose des diptères parasitant les parcs à bestiaux en Haute et Basse-Casamance . Détermination de la ou des espèces vectrices, hôtes intermédiaires par dissection des mouches.
- Etablissement du taux d'infestation.
- Etude biologique des gîtes larvaires des Muscidae, vecteurs .
- Réalisation expérimentale de la maladie avec étude des lésions.
- Mise au point d'une thérapeutique et de méthodes de lutte prophylactique.

... en effet, le prix de revient d'une bête (bovin, ovin ou caprin) est difficile à chiffrer et les essais faits au laboratoire sur des lots d'animaux vermifugés et non traités (témoins) n'ont qu'une valeur toute relative, puisque ces derniers sont placés dans des condi-

IMPORTANCE ECONOMIQUE DE LA FASCILOSE BOVINE A FASCIOLA GIGANTICA EN HAUTE-CASAMANCE.

Il est assez malaisé d'évaluer l'incidence économique d'une maladie parasitaire en Afrique . En effet, le prix de revient d'une bête (bovin, ovin ou caprin) est difficile à chiffrer et les essais faits au laboratoire sur des lots d'animaux vermifugés et non traités (témoins) n'ont qu'une valeur toute relative, puisque ces derniers sont placés dans des conditions artificielles.

L'importance et la fréquence de la distomatose bovine en Haute-Casamance (50% environ des animaux sont porteurs de F. gigantea , et 25% en souffrent - statistiques des abattoirs de Kolda) demandaient cependant qu'une enquête soit faite au sujet de l'importance économique de cette maladie parasitaire . Comme base de référence, il a été pris les pertes de poids constatées sur des carcasses d'abattoir : comparaison entre le poids d'un animal sain et celui d'un animal parasité par les douves (bêtes sensiblement du même âge et du même gabarit).

Les résultats obtenus sont exposés dans le tableau n°VI. Ce sont ceux trouvés aux abattoirs de Kolda au cours d'une semaine d'abattage (53 bovins abattus à raison de 6 à 8 par jour). Pour avoir des éléments de comparaison valables, les bovins ont été répartis en 5 catégories :

- 1°/- boeufs et taureaux adultes,
- 2°/- boeufs et taureaux de poids moyen,
- 3°/- jeunes mâles de deux à trois ans,
- 4°/- vieilles vaches,
- 5°/- vaches stériles de 5 à 9 ans.

On peut estimer qu'en moyenne, les boeufs ou les taureaux adultes pesant 350 à 400 kilos sur pied, perdent 30 à 40 kilos de viande

consommable quand ils sont parasités massivement par les douves. Un boeuf de 300 kilos perd environ 30 kilos de viande consommable , et une vache de 160 kilos perd environ 20 kilos de viande consommable.

Un parasitisme moyen s'accompagne d'une chute de poids variable suivant les animaux et le degré d'infestation, et cette perte est toujours sensible au point de vue économique.

Interprétation des résultats consignés dans le tableau n°VI.

Sur 53 animaux abattus, 33 sont porteurs de douves soit 62%, et parmi ceux-ci , 12 sont parasités massivement par Fasciola gigantica soit 22,5%.

La perte de poids (carcasse) varie de 15 à 18% chez les vaches âgées très parasitées et de 27 à 43% chez les mâles (boeufs et taureaux) où les lésions d'angiocholite ont pratiquement réduit le tissu hépatique fonctionnel au quart ou au cinquième de son volume normal (250 à 350 douves).

Dans l'évaluation de ces pertes, il n'est tenu compte que de celles constatées lors de la commercialisation du bétail. Il y a lieu d'y ajouter le taux de mortalité dû à la fasciolose chez les jeunes veaux, ainsi que le retard à la croissance qui accompagne toujours un parasitisme ~~massif~~. Ces deux derniers éléments sont difficiles à chiffrer mais peuvent atteindre un ~~n~~ niveau élevé dans une région où la fasciolose règne à l'état endémique.

TABLEAU N°VI

Incidence fasciolose bovine sur poids des animaux de boucherie

	: Boeufs et taureaux : : adultes			: Boeufs et taureaux: Jeunes mâles : de poids moyen : 2 à 3 ans			: Vieilles vaches			: Vaches stériles : 5 à 9 ans				
	: ++++	: ++	: 0	: ++++	: ++	: 0	: ++++	: ++	: 0	: ++++	: ++	: 0		
Poids des carcasses des animaux abattus	: 116	: 126	: 178	: 72	: 104	: 106	: 56	: 63	: 66	: 80	: 76	: 84	: 92	: 104
	: 120	: 166	: 135	: 76	: 106	: 158	:	: 72	: 70	: 76	: 70	: 78	: 94	: 98
	:	: 134	: 150	:	: 126	:	:	: 68	: 64	: 74	: 75	: 80	: 84	:
	:	: 96	: 175	:	: 102	:	:	: 80	:	:	: 88	: 88	: 88	:
	:	: 132	: 180	:	:	:	:	: 90	:	:	: 84	:	:	:
	:	:	:	:	:	:	:	: 116	:	:	:	:	:	:
	:	: 150	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	:	: 128	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	:	: 160	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	:	: 172	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	: 122	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
Poids moyen	: 118	: 138	: 163	: 74	: 109	: 132	: 56	: 81	: 66	: 73	: 78	: 82	: 89	: 101
Nombre d'animaux	: 2	: 10	: 5	: 2	: 4	: 2	: 1	: 6	: 3	: 3	: 5	: 4	: 4	: 2
% perte de poids	: 27,6	: 15,3	:	: 43,9	: 17,4	:	: 30,8	:	: 15,3	: 6,4	:	: 18,8	: 11,3	:

+++ animaux très fortement parasités.
 ++ animaux moyennement ou légèrement parasités
 0 animaux non parasités.

Conclusion

En résumé, les principales helminthiases des animaux domestiques en Basse et Haute-Casamance, sont l'anguillulose, la strongylose gastro-intestinale à Trichostrongylus et à Cooperia, la fasciolose bovine et la paramphistomose, ces deux dernières n'existant qu'en Haute-Casamance mais sévissant sur une grande échelle et causant chaque année des pertes importantes parmi le cheptel bovin.

Une mention spéciale doit être faite au sujet de la filariose oculaire bovine à Thelazia qui jusqu'ici n'a pas été signalée au Sénégal et qui pourtant cause des pertes très importantes (10 à 15% de mortalité et vraisemblablement 30 à 40% de morbidité).

Les maladies à protozoaires sont aussi très répandues principalement en Basse-Casamance où les cas de trypanosomiase à Trypanosoma congolense sont relativement fréquents. Il en est de même de l'anaplasmosse constatée chez un certain nombre de jeunes animaux. Quant à Babesia bigemina s'il a été retrouvé chez quelques veaux, il ne semble pas très pathogène.

SERVICE DE PARASITOLOGIE

Dakar, Décembre 1966